

CHASSER

EN ILLE-ET-VILAINE



N°62 **DECEMBRE 2017** TRIMESTRIEL 1,53 €

P. 4 Bilan d'activité 2017



WWW.FDC35.COM
SUR VOTRE MOBILE

14
COMPTES
ET BILAN
2016/2017



Fédération départementale
des chasseurs d'Ille-et-Vilaine
e-mail : fdc35@fdc35.com - www.fdc35.com

SAGA NUTRITION ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
Nous contacter pour les conditions

FABRIQUÉ EN FRANCE

TRADITION 26/12 29/14 JUNIOR

Saveur Tonus Junior

Excellente digestion et appétence avec nos croquettes

CHASSE PRO QUALITÉ PROFESSIONNELLE

PRIX DIRECT FABRICANT

25/10 28/13 31/14 SOUPE

BULLETIN D'ABONNEMENT

6,10 €/AN

PRIX AU N° : 1,53 €

Chèque à l'ordre de la Fédération des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
Maison de la Chasse - Beauregard
35630 - Saint Symphorien

Nom/Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Signature

Numéro de permis

RAPPELS IMPORTANTS

■ FERMETURE

La Fédération Départementale des Chasseurs sera fermée du 26 décembre 2017 au 1^{er} janvier 2018. Vous pouvez réaliser votre validation de permis sur Internet en vous connectant sur www.fdc35.com.

■ GIBIER D'EAU

Gibier d'eau et de passage - Nous n'avons pas connaissance de modification des dates de fermeture. Les dates retenues sont les dates de fermeture 2016. Pour consulter l'ensemble de ces dates rendez-vous sur le site www.fdc35.com

■ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine se tiendra le samedi 14 avril 2018, à 8 heures 30, Espace Bel Air à Saint Aubin du Cormier (35140), rue des Rochers.

■ ADHÉRENTS TERRITORIAUX

■ N'oubliez pas d'envoyer vos délégations de vote territoriales avant fin février 2018.
■ Toute demande de modification de territoire de chasse privé doit être

déposée auprès de la FDC 35 complète et au plus tard le 10 mars afin que cette modification de territoire soit prise en compte pour la saison de chasse suivante (notamment dans le cadre des plans de chasse). Tout dépôt ultérieur au 10 mars est susceptible d'entraîner une prise en compte de la modification de territoire l'année d'après seulement. Concernant les ACCA, les dates d'entrée en vigueur des modifications de territoires découlent des règles et procédures prévues dans le code de l'environnement. Jean-Philippe HUERTAS - Chef de l'unité «biodiversité, faune sauvage, trame verte et bleue» Pôle «Politique de l'eau-Planification-Nature» Service Eau et Biodiversité DDTM.

■ Vous serez averti par mail de l'ouverture du service vous permettant de réaliser sur internet votre première demande de plan de chasse grand gibier 2018-2019.

Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine Beauregard - 35630 Saint Symphorien - Tél : 02.99.45.50.20 Fax : 02.99.45.54.26 Mail : fdc35@fdc35.com

SOMMAIRE

Infos locales 4



4 BILAN D'ACTIVITÉ

Grand gibier 7

Chien 9

Formations 12

Comptes et bilan 14

Associations 15

Petites annonces 19



Directeur de la publication : André Douard
Responsable de la rédaction : Patrick Lahaye et les membres de la commission communication.

Ont également collaboré à ce numéro : F.D.C. 35 : P. Baudron - Y. Desmidt, N. Haigron, F. Vaucelle - D. Tannoux - F. Drouyer - V. Tremel - S. Neveu
Photo couverture : Dominique Gest
Crédit Photo : Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine - Fédération Nationale des Chasseurs - Services Techniques des Fédérations Départementales de Chasse - Dominique Gest

Publicité : Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
Contact : Y. Desmidt - Tél. : 02 99 45 50 20
E-Mail : fdc35@fdc35.com
Abonnements : Prix au numéro : 1,53 euros (10 F)
Abonnement annuel : 6,10 euros
FDC 35 - Maison de la chasse
Service Abonnement : Beauregard - 35 630 - Saint Symphorien

Création et maquette : Studio Bigot
Photogravure et impression : Chat Noir Impressions
Tirage : 15 000 exemplaires

ÉDITO

« Taillable et corvéable... »



La chasse est un loisir pratiqué librement. Chacun d'entre nous dispose de sa liberté dans ses choix, que ce soit en termes de pratique, de mode de chasse et de temps consacré à notre passion. Les saisons et les vents nous poussent à sortir de chez nous au gré de nos instincts et de nos envies, prenant les plaisirs qui se présentent à nous, nous faisant jouir de l'instant présent et certainement bien moins que le lendemain riche d'espoir en cas de frustration. Ainsi va la vie du chasseur.

Pour autant, cette philosophie simpliste se voit remise en cause chaque saison davantage par un retour qui pourrait être qualifié de moyenâgeux. En effet, la société d'aujourd'hui ne supporte plus grand-chose, nous accorde peu de considération, hormis si pour préserver ses petits intérêts, elle se souvient que le chasseur pourrait la débarrasser de « ces sales bêtes », hier encore gentilles, qui viennent chercher leur pitance sans demander, dans ces grands espaces cultivés rendus quasi-désertiques pour le petit gibier, mais par contre terriblement accueillant pour le grand gibier. Et là du coup, le chasseur est sommé de réagir au plus vite afin d'endiguer l'appétit de ces mécréants.

Son possible manque de résultat lui sera durement apposé, aucune considération ni pour le chasseur et encore moins pour la bête. « Faut tout tuer, cette bête-là ne sert à rien ! », et la biodiversité alors ! Ces gens-là s'en moquent, seuls comptent leurs intérêts. Ces mêmes personnes

rasent les talus, abattent les arbres, accaparent les chemins et exigent de nous d'éliminer sans état d'âme ces bêtes qui les dérangent. Un arc de culture s'est vital et risquerait de mettre en faillite les exploitations.

Après s'être fait sommé d'agir, le chasseur intervient avec plus ou moins de résultat et c'est là que le bât blesse en cas de manque de réussite, les menaces pleuvent du style « on va s'en charger nous-même » avec des sous-entendus inacceptables...

Mais à y regarder de plus près, la chasse est véritablement un loisir, rien ne nous oblige et nous ne sommes en aucun cas propriétaires de ces animaux, pour autant nous payons les dégâts et sommes les seuls à mettre la main au porte-monnaie. De plus, ces animaux se réfugient de plus en plus dans des zones non chassables. Face à ces comportements exigeants et agressifs, le chasseur subi les affres d'une nouvelle race de seigneur, vestige de notre histoire moyenâgeuse et du coup devient asservi, « taillable et corvéable ».

Eh bien non ! nous ne serons jamais des serfs et en regardant de plus près l'histoire de notre beau pays, chacun sait comment cela a fini.

En réalité vous le savez tous, l'histoire est un éternel recommencement. En dépit de ce constat je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et de vivre pleinement votre passion selon votre bon plaisir, n'en déplaise aux nouveaux seigneurs !

André DOUARD



Le faisan naturel ça marche !



Après plusieurs années d'effort et de scepticisme de la part de nombreux chasseurs et dirigeants, de gestion et de patience, place à l'ouverture de la chasse du faisan sauvage 100 % naturel ! Trois communes ont chassé ce bel oiseau le week-end du 19 novembre 2017.

- 25 faisans ont été prélevés sur st Méloir des Ondes sur les 60 attribués
- Une quarantaine sur le G.I.C des Vallons (Guignen et Guichen) sur les 85 attribués.
Lors de cette journée, plus d'une cen-



taine de faisans ont été levés sur chacune de ces communes, parfois tirés et très souvent loupés ! Bravo à tous ces gestionnaires et à tous les bénévoles qui ont œuvré à cette réussite. Pour ceux qui sont prêts à passer le pas, vous pouvez contacter la Fédération.

Bilan d'activité 2017

Notre bocage est appauvri par l'agriculture intensive ou artificialisée par notre économie. Pourtant nos milieux naturels ont une valeur économique, mais souvent non reconnue car hors marché !

PRATIQUE

Ce document est distribué gratuitement aux adhérents territoriaux avec la revue du mois de décembre 2017. Si vous souhaitez recevoir ce document par courrier, merci de nous adresser votre demande par écrit avec un chèque de 10 €, (dans la limite du stock disponible).

Ce document sera aussi disponible en téléchargement sur le site www.fdc35.com - rubrique Votre Fédération / Communication Fédérale

La Fédération Départementale d'Ille-et-Vilaine se bat continuellement pour que cette valeur cachée soit prise en compte. Travailler sur les espèces chassables ou non, apporter notre expertise sur un projet d'infrastructure, participer à l'élaboration des trames vertes et bleues, réhabiliter une zone humide d'intérêts écologiques majeurs... c'est œuvrer pour la biodiversité de nos campagnes, mais aussi pour le bien-être de nos villes. La préservation des espaces ruraux et des espèces qui y vivent doit être envisagée comme un investissement pour l'avenir de notre société et ainsi assurer la transmission aux générations futures. Le chasseur a un lien et une identification très forts à son territoire. Beaucoup d'entre eux ont acquis des compétences naturalistes grâce à la Fédération. Ils

sont devenus des collecteurs d'informations précieuses pour la Fédération, permettant ainsi de mettre en place des suivis, d'établir des synthèses, des bilans... Ce nouveau bilan d'activité met en lumière toutes ces données recueillies au fil des mois et des années ; il fait également une large part aux différents partenariats qui se concrétisent et s'intensifient. Nous souhaitons que chaque lecteur comprenne qu'une chasse raisonnable et raisonnée est un allié pour notre bocage, nos forêts et nos zones humides.

André DOUARD



Michel Jenouvrier, la chasse, une passion de tous les jours



Le « Marquis de Rouger » comme nombre de ses amis le surnommaient nous a malheureusement quittés brutalement à l'âge de 62 ans.

L'ACCA de Saint Broladre se retrouve aujourd'hui orpheline de leur légendaire président. Michel ou « Jenou » pour les intimes aura dirigé cette association durant plus de trente ans avec toujours la même passion et la même volonté de défendre la chasse populaire.

Une envie de café, d'un petit verre, un service à lui demander... sa porte était toujours ouverte. La convivialité, ce mot qu'il utilisait si souvent faisait partie de son quotidien. Nombre de jeunes chasseurs de la commune peuvent le remercier, Michel se faisait un point d'honneur à transmettre sa passion à « la jeunesse » comme il le disait. Sa passion pour la chasse au chien courant et en particulier celle du lapin de garenne, son gibier de prédilection, a fait de lui un président atypique. En effet, Michel n'avait qu'une obsession, développer



les populations de lapin de garenne sur sa commune. Durant toute sa présidence, il n'aura cessé de concevoir des garennes artificielles, d'effectuer de nombreuses captures avec son compère Rolland à travers le département et les départements voisins... jusqu'en région parisienne !!! Délaissant parfois son activité professionnelle pour un seul objectif, lâcher le maximum de lapins dans une garenne fraîchement aménagée, avec des fois plus ou moins de succès mais avec toujours la même détermination. Très proche de la corporation agricole, lui-même étant agriculteur, Michel a toujours instauré et maintenu le dialogue avec le monde paysan, une de ses grandes priorités. N'hésitant pas à convaincre plusieurs d'entre eux à « tolérer » la présence du lapin de garenne. Michel a toujours été un fidèle de la Fédération, il n'a jamais manqué une assemblée générale et a été un fervent défenseur de notre structure. A chaque fois que notre ami « Jenou » était dans la possibilité de répondre favorablement à nos sollicitations, c'était un vrai plaisir pour lui de collaborer, n'hésitant pas à prêter son matériel agricole et professionnel quand cela était nécessaire. Ses passages réguliers à la Maison de la Chasse étaient appréciés par l'ensemble du personnel fédéral. Sa bonne humeur générale, son franc parlé et un passage dans chaque bureau pour saluer tout le monde, ne laissait personne indifférent. La disparition de Michel a ému l'ensemble des services.

Un grand bonheur d'avoir connu Michel, un homme au grand cœur.

André Marquis, Président de l'ACCA Sel-de-Bretagne

Monsieur Marquis André, Président de l'ACCA du Sel-de-Bretagne, nous a quittés à l'âge de 88 ans. Après avoir passé 54 années à la tête de la société de chasse du Sel-de-Bretagne, cet homme chaleureux et d'une grande gentillesse, avec un caractère bien trempé, passionné de nature et de chasse, avait su diriger et fédérer la société de chasse communale dans l'esprit et le respect de l'autre. Sa connaissance de la chasse et de la nature va nous manquer.

André, nous te souhaitons bon vent.

Tu nous manques déjà.

Patrice Bigot - Chasseur du Sel-de-Bretagne.





POUR MENER À BIEN UN PROJET, C'EST SOUVENT LA BONNE RENCONTRE QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE.

0 980 980 890 appel non surtaxé



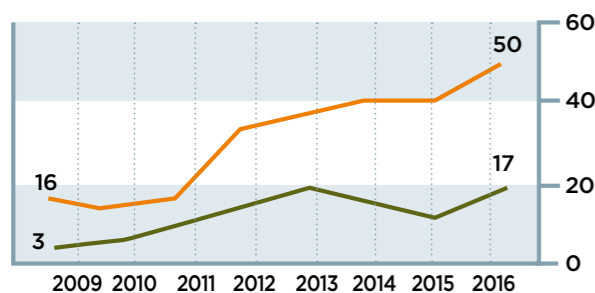
549 200 400 RCS Rennes

Bilan synthétique des interventions des conducteurs de chiens de sang en Ile-et-Vilaine 2016-2017



BILAN CHEVREUIL

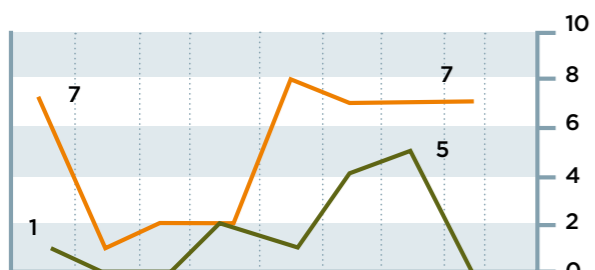
17 recherches avec réussites, 12 recherches de contrôles et 20 recherches avec échecs. Toujours peu d'appels par rapport au plan de chasse.



— Sorties y compris contrôles
— Réussites

BILAN CERF

Toujours peu d'appels et pas de réussite cette année. Pas de réussite avec un nombre d'interventions identique.

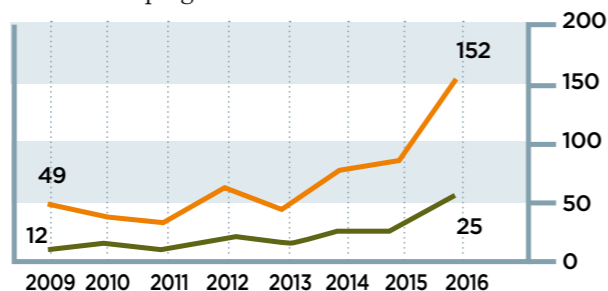


— Sorties y compris contrôles
— Réussites



BILAN SANGLIER

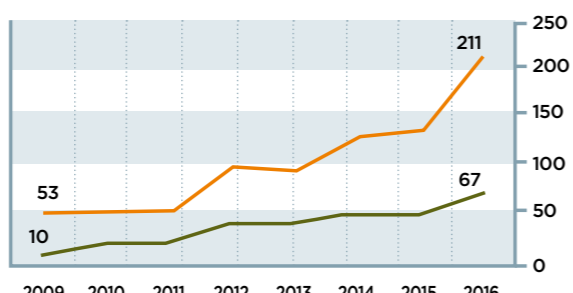
50 recherches avec réussites, 48 recherches de contrôles et 50 recherches avec échecs. Progression du nombre d'interventions, 152 recherches contre 85 la saison précédente soit près de 100% de progression.



— Sorties y compris contrôles
— Réussites

BILAN GÉNÉRAL

Taux de réussite de 47% cette année pour 67 animaux retrouvés. Le nombre de recherches a fortement augmenté cette année (+50%) en dépassant les 200 interventions comme fixé en objectif l'année dernière. 47 réussites ont donné lieu à des demandes de bracelet d'encouragement soit une augmentation de 50% également. Les conducteurs d'Ile-et-Vilaine ont suivi leurs chiens de sang plus de 300 km et plus de 51 km en poursuite soit plus du double de l'année dernière. Vous trouverez la liste des conducteurs en page 15.



— Sorties y compris contrôles
— Réussites



Association départementale des chasseurs de grand gibier d'Ile-et-Vilaine

Partenariat ADCGG35 et AJC35

Nous n'avons pas toujours la chance d'avoir un enfant qui chasse et qui partage notre passion. Avec l'Association des Jeunes Chasseurs d'Ile-et-Vilaine, nous pouvons constater que la chasse intéresse des jeunes et qu'ils savent s'organiser pour partager leur passion. Nous pouvons être fiers, car le flambeau sera transmis et nos valeurs perdureront. Depuis deux ans, nous vous proposons d'accueillir des jeunes pour une journée, et la saison passée a été riche en rencontres. Nous remercions tous les Présidents de chasse qui ont offert les journées de chasse et les membres de l'ADCGGIV qui ont invité des jeunes dans le cadre de

leurs actions. Les retours des jeunes sont très positifs et nous allons vous en faire profiter au travers du témoignage d'Arnaud MARION, jeune chasseur, et de son invitant, M. Bernard GOUGEON.

Jean-Michel Griveau

« J'ai eu la chance de bénéficier des propositions de M. Bernard GOUGEON pour participer à une journée de chasse aux sangliers et chevreuils en forêt de la Chapelle Bouexic. Cette journée a été riche en émotions car j'ai pu prélever un joli brocard à balle. Je chasse régulièrement le petit gibier avec mon épagneul, mais je connais également la chasse au Grand Gibier que je pratique avec mon père. Je suis un adepte du tir à balle, je pense que

le chevreuil est un gibier qui mérite cette pratique. La sécurité et l'éthique de chasse ont été rappelées lors des consignes du matin et j'ai ressenti que pour l'équipe ces mots étaient bien présents pendant toute la journée. Gérer un groupe de 20 chasseurs en battue demande beaucoup d'organisation et de rigueur. Bravo au Président.

La convivialité et la bonne humeur de ce groupe m'ont touché et j'en garde un très bon souvenir. J'ai commencé à découvrir l'ADCGG et avec plusieurs jeunes nous réfléchissons à nous présenter au Brevet Grand Gibier. Les formateurs nous ont expliqué que c'est une belle expérience à partager entre copains. Notre Président Tony Sourdin nous y encourage également car il en garde un très bon souvenir de sa



Stage photo A.D.C.G.G.I.V.

Maison de la chasse:
le jeudi soir 20h30
Mars-Avril 2018

Jean-Claude Meslé 06 26 83 47 77

jeanclaude.meslephoto@gmail.com



Pour tous les passionnés de photos débutants ou expérimentés



AGENDAS

Notez vos prochains rendez-vous !

■ **Le vendredi 16 février 2018**
Soirée d'accueil du Brevet Grand Gibier

■ **Le jeudi 1^{er} mars 2018**
Première soirée du stage photo

■ **Le samedi 7 avril matin**
Assemblée Générale de notre association
Cette matinée sera clôturée par un exposé sur le thème : Les bonnes pratiques pour la chasse à l'approche, qui nous sera présenté par Jean-Marie BLUM, Président de l'ADCGG 44.

■ **Un samedi, avant l'ouverture du tir d'été**
Matinée de réglage des optiques et tir sur canne de pirch.

■ **Le brevet Grand Gibier 2018 en Ille-et-Vilaine**
Soirée de présentation le **vendredi 16 février 2018** à 20h00 : salle des associations, FDC 35 - Beauregard - 35630 - Saint Symphorien. Nous accueillons à cette formation également les auditeurs libres.

Renseignements et inscription : Eric COIRRE au 06 35 45 11 31 eric-coirre@yahoo.fr
(objet : BGG 2018)

propre expérience lorsqu'il a préparé et réussi le Brevet. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué au déroulement de cette journée et j'encourage les jeunes qui ne connaissent pas ce mode de chasse à venir le découvrir »

Arnaud MARION

À l'initiative de l'association départementale des chasseurs de grand Gibier, j'ai accepté avec mon équipe de recevoir la saison 2016-2017 plusieurs jeunes chasseurs. Nous les avons accueillis lors de nos journées de chasse sur le territoire de 700 Hectares de bois et bosquets que nous gérons depuis 15 ans sur les communes de La chapelle Bouexic et Bovel.

Notre souhait était de partager avec de jeunes chasseurs notre organisation et les valeurs cynégétiques que nous portons, de les mettre en situation de respect strict des règles de sécurité. Nous souhaitons également insister sur la maîtrise du tir quand il convient de baisser son arme, lorsque l'animal chassé ne correspond pas au prélèvement indiqué lors du "Rond". Nous avons apprécié l'écoute de ces jeunes chasseurs et leur vision de la chasse moderne, le respect des consignes données et au delà l'échange de vues entre générations.

Enfin, ils ont partagé avec nous la convivialité qui entoure la journée de chasse et qui permet des discussions pleines de bonne humeur et de rires. Bref le souhait commun de passer un bon moment. Nous espérons de notre



Arnaud Marion

coté avoir répondu à leur attente. Nous sommes globalement satisfaits de ces invitations et souhaitons les renouveler pour la saison en cours en privilégiant cette année les jeunes permis.

Bernard GOUGEON

Si vous souhaitez inviter un jeune chasseur pour lui faire découvrir la chasse du grand gibier, nous sommes à votre disposition et attendons vos propositions. Pour relayer vos propositions, notre contact ADCGGIV : Jean-Michel GRIVEAU au 06.16.98.04.19 (appel ou SMS)

Rencontres Saint Hubert 2017 départemental Sens-de-Bretagne

Les Rencontres Saint Hubert d'Ille-et-Vilaine se sont déroulées ce samedi 28 octobre à Sens de Bretagne sous l'aimable invitation de l'ACCA, en les personnes de Mr Henri Berthelot, Président, de Mr Alfred Gilet, Secrétaire-Trésorier et de tout le bureau en grand renfort pour l'occasion.

48 concurrents sont dénombrés dont 3 candidats du Morbihan. Ils vont concourir dans cette épreuve de chasse au faisan où la connaissance des chiens et de la chasse, la maîtrise du dressage du chien, ses qualités naturelles et surtout la sécurité priment sur le prélèvement qui reste toutefois indispensable, gage d'efficacité.



La catégorie des chasseurs au chien d'arrêt, de loin la plus importante avec 39 candidats chiens-chasseurs était organisée en 7 séries et donc 6 premiers sélectionnés pour le barrage final :

Mr Thierry Baron de Guipry avec Lewis, son épagneul français, Mr Thierry Delanoe de Guipry avec Iko, son setter anglais, Mr Hervé Maillard avec Joye, son épagneul breton, Mr Nicolas Clémont de St Méloir des Ondes avec Dali, son setter anglais, Mr Fabrice Le Ray avec Harwen, son griffon kortal, Mr Anthony Dupuy de St Guinoux

avec Lichtie, sa setter anglaise.

Les 6 concurrents se départagèrent face au public avec des fortunes diverses. L'un fut pénalisé pour tir hasardeux, l'autre eut des difficultés avec le rapport, le troisième ne trouva qu'un faisan, le quatrième, voué à la plus haute marche, fut emporté par son optimisme et préleva un 3ème oiseau qui équivaut à l'élimination.

Deux beaux candidats sortent du lot, M. Anthony Dupuy et en second Nicolas Clémont. Sans conteste, Mr Dupuy remporta la palme. Il chassait avec un calibre 28, l'équivalent du 12mm, deux prélèvements, deux cartouches, deux rapports perfectibles mais directs. Il est donc sélectionné pour concourir au concours régional, sélectif du championnat de France, le 19 novembre prochain à Saint Fiacre en Côtes d'Armor.

D'autres sélectionnés les rejoindront : En catégorie junior : Léo Fleury de Plerguer avec Ifie, sa setter anglaise En chasserresse, Anne Sophie Pelle de Javené avec Linko, sa setter irlandaise En chasseur de chien d'arrêt trialisant, Denis Jaunatre de St Senoux avec Ithaque, sa setter anglaise.

Le département du Morbihan n'organisant pas de concours St Hubert cette année, 3 candidats particulièrement méritants ont passé l'épreuve :

Mme Anne Defoix de Questembert avec Jack, son cocker anglais, qui joua de malchance sur son parcours et ne fut donc pas sélectionnée Mme Marie Seris de Grandchamp avec Héline, sa braque allemande, est sélectionnée en catégorie Chasserresse, Mr Hervé Le Net de Rohan avec



Jumbo, son springer, est sélectionné en catégorie Chasseur avec spaniel.

7 candidats donc pour le sélectif du Championnat de France qui ne doivent pas occulter les parcours méritoires des 41 autres chasseurs en lice. En l'absence de Mr André Douard, retenu à la Fédération pour la séance de confirmation, l'ensemble de l'équipe des examinateurs avec leurs poseurs rendirent un hommage appuyé aux participants et aux membres de l'ACCA de Sens de Bretagne, tant pour leur convivialité que pour leur bonne humeur qui a bercé toute la journée sous un soleil radieux.

Pierre Grimaud, organisateur et Délégué Saint Hubert du Grand Ouest, ne manqua pas de remercier tous ses partenaires, la Fédération des Chasseurs en tête, les armuriers, la Clé des Champs à Redon et l'Atelier du Fusil à Plaintel, Décathlon et Solognac de Betton, le Train Marin de Cherrueix, sans oublier les aliments Rocky la Croquette.



Le Président et le Conseil d'administration se réjouissent de cette victoire, gageons qu'Anthony Dupuy et Litchi pour leur première présentation aillent très loin au régional puis au national. Que Saint Hubert accompagne Anthony et Litchi !

NOUVEAU
RÉVOLUTIONNAIRE
ET POLYVALENT



• BOÎTE A FAUVES

- Boîtes classiques toutes tailles
- Avec tringlerie et portes intérieures (encombrement restreint, limite les nuisances visuelles)

• **NASSES** à corbeaux et pies classiques (3 ou 5 compartiments)

• PIÈGE A LACET

- À lacet « actif », pas besoin de l'action de l'animal pour serrer le câble
- Sécurité absolument fiable, réglage de sensibilité instantané
- se tend en quelques secondes sans efforts

PIÈGE TUANT A APPÂT CARNÉ OU VÉGÉTAL
POUR CARNASSIERS ET RONGEURS.

Emmanuel HÉNON • 62 180 VERTON • Tél.: 03 21 89 59 70



Challenge FDC35 chiens d'arrêt 2017

La Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine organisait le Challenge FDC35 Chiens d'arrêt, épreuves amicales entre amateurs de chiens d'arrêt, partageant la même passion pour la chasse du petit gibier ; journées très conviviales permettant d'échanger et partager notre passion commune, dans un esprit sportif et mettant ainsi la chasse en avant. Les épreuves de sélection se sont déroulées sur deux communes : sur le territoire de l'ACCA de Gaël le samedi 26 août 2017 et sur le territoire de l'ACCA de Mordelles le samedi 16 septembre 2017 et la finale au siège de la Fédération d'Ille-et-Vilaine le 30 septembre 2017

Épreuve sur le territoire de l'ACC de Gaël

6 batteries à Gaël : 3 britanniques, 2 continentales et 1 carnet de travail. 55 chiens et leurs conducteurs ont pu rivaliser de talent sur les différents parcours. Un excellent accueil de la part de la société de chasse ; des concurrents sympathiques ; un teaming respecté ; tout cela a contribué à la réussite de cette journée.

Épreuve sur le territoire de l'ACCA de Mordelles

La seconde épreuve du Challenge FDC35 Chiens d'arrêt se déroulait sur les terrains mis à disposition par l'ACCA de MORDELLES. Une forte participation puisque 62 chiens étaient présents sur cette épreuve divisée en 6 parcours différents sur des terrains de qualité. Une météo qui nous a permis de finir nos épreuves au sec. Merci à l'ACCA pour son accueil



et aux concurrents pour l'excellente ambiance qui a prévalu toute cette journée.

Finale du Challenge FDC35 Chiens d'arrêt, un vif succès !

117 participants et un public nombreux ! Les finalistes des deux épreuves de sélections (Gaël et Mordelles) se sont retrouvés le 30 septembre 2017 pour l'attribution du Challenge au siège de la Fédération des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine.

3 batteries à la Finale : 1 britannique, 1 continentale et 1 carnet de travail.

Britanniques : M. François Deberles avec Hiro, M. Bruno Mainguy avec Hanoï, M. Jean Beaudouin avec Joly, M. Henri Guilard avec Gold, M. Georges Pradier avec Gallia et Lison, M. Pascal Blot avec Melen (absent à la finale), M. Bertrand Perraouault avec Isia, M. Hervé Morice avec Islande, M. Lucien Gageot avec Hermine,



M. Jean-Luc Mauny avec Joyce, M. Fabrice Evenou avec Hélios, M. Brice Varenne avec Mina et M. Philippe Bouvier avec Havane.

Continentaux : M. Jean-Baptiste Lecuyer avec Jiffie, M. Alain Paumier avec Muguet, M. Christophe Bougeard avec Intoxe, M. Grégory Le Godec avec Lino, M. Eddy Coursin avec Merlo et M. Brian du Halgouët avec Muscade.



Carnets de travail : M. Fabrice Leray avec Harwen, M. Eddy Coursin avec Lacq, M. Serge Morin avec Gex et M. Denis Jaunatre avec Ithaque.

Les vainqueurs par catégorie, sélectionnés automatiquement pour la finale Challenge FDC35 Chiens d'arrêt, sont :



Catégorie britannique : Monsieur Georges PRADIER avec Lison

Catégorie Continentale : Monsieur Alain PAUMIER avec Muguet

Catégorie Carnet de travail : Monsieur Fabrice LERAY avec Harwen

Ont été retenus pour l'attribution du Challenge FDC35, les deux premiers de chaque catégorie.

Résultats du Challenge FDC35 Chiens d'arrêt 2017

1^{er} M. Georges PRADIER avec Lison, gagnant du Challenge FDC35 Chiens d'arrêt

2^e M. Jean-Luc MAUNY avec Joyce

3^e M. Grégory LE GODEC avec Lino

4^e M. Serge MORIN avec Gex

5^e M. Alain PAUMIER avec Muguet

6^e M. Fabrice LERAY avec Harwen

Merci à tous les sponsors qui ont généreusement gratifié ces épreuves par l'attribution de lots.

Rocky la Croquette - Super U Janze - Super U Saint-Méen-le-Grand - Armurerie de Bretagne, Monsieur



Papail - Amis-Verts - Animalerie/Pêche/Chasse Bain-de-Bretagne - Chenil de la Salmonais de Saint-Malo, Monsieur Jean-Marc Lemarie - Société Pro Plan - Décathlon Chantepie - Alcedo - Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine

Merci à tous les concurrents qui ont sus, par leur sportivité et leur convivialité, faire de cette journée une grande réussite dans une ambiance chaleureuse et conviviale et merci aux Présidents Marcel CORBES et Jean-Paul BOUVET, ainsi que les membres de leur Bureau, pour l'excellent accueil réservé à ces épreuves.

Plus de photos sur le site internet www.fdc35.com rubrique L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT



Les finalistes du Challenge FDC 35 Chiens d'arrêt

Les formations dispensées par la Fédération

Intitulé	Dates / Périodicité	Contact
Permis de chasser	Délais : environ 3 mois à réception du dossier complet	D. Hisberg - 06.07.16.42.82
La chasse accompagnée	En fonction du nombre d'inscrits	D. Hisberg - 06.07.16.42.82
La chasse à l'arc	Samedi 7/04 - Samedi 23/06 - Lundi 16/07 - Jeudi 25/10	D. Hisberg - 06.07.16.42.82
Le ciblage des armes	Sur inscription de groupes (8 mini - 12 maxi)	D. Hisberg - 06.07.16.42.82
Garde-chasse particulier	Mercredi 21/03/2018 (8h00 - 18h00), jeudi 22/03/2018 (8h00 - 18h00) et vendredi 23/03/2018 (8h00 - 12h00)	V. Trémel - 02.99.45.50.20
Examen initial du Gibier	En fonction du nombre d'inscrits	D. Hisberg - 06.07.16.42.82
Tir Renard	Avril 2018	D. Tannoux - 06.89.30.62.25
Régulation des corvidés	3 Avril 2018 à 14H	N. Haigron - 06.89.30.62.18
Sécurité	Sur demande	D. Hisberg - 06.07.16.42.82
Piégeage	15 et 16 juin 2018	P. Baudron - 06.07.16.42.77
Animations : Education à l'environnement et à l'écologie	Du 14 au 31 mai 2018	N. Haigron - 06.89.30.62.18

Plus de détail sur www.fdc35.com



Lire une aile de bécasse

Chasseur occasionnel ou régulier de bécasses, si vous souhaitez participer, il suffit simplement pour chaque oiseau de garder une aile entière, coupée au ras du corps.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Nicolas Haigron au 06 89 30 62 18

Régulation des corvidés

Les agriculteurs sont de plus en plus concernés par des problèmes de dégâts aux semis de céréales et parfois même sur des volailles de plein air. La FDC 35 co-organise en partenariat avec la FGDON 35 (anciennement Févildec) des formations permettant d'acquérir un savoir-faire technique et administratif vous assurant d'une efficacité remarquable. Cette technique rapide de mise en place permet un travail en toute sécurité et peu perturbant pour la faune et les usagers locaux.

Coût de la formation : 30 € pour les adhérents en contrat multiservices et 40 € pour les non adhérents. Pour



plus de renseignements, contactez Nicolas Haigron au 06 89 30 62 18 Tarif compétitif avec la formation sur les packs : affût, formes de corneilles, sac de transport, cagoule de camouflage, cartouches...

PRÉINSCRIPTION AUX FORMATIONS

3 AVRIL 2018 À 14H

NOM..... Prénom.....

Date retenue N° de téléphone

Adresse.....

.....

.....

Formation garde-chasse

21/03/2018 (8H00 - 18H00), 22 /03/2018 (8H00 - 18H00) ET 23 /03/2018 (8H00 - 12H00)

Programme (2 jours ½)

Module 1 (au moins 10 heures)

1. Notions juridiques de base.
2. Droits et devoirs du garde particulier.
3. Déontologie et technique d'intervention.

Module 2 Police de la chasse (au moins 8 heures)

1. Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ses habitats.
2. Réglementation de la chasse.
3. Connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier.
4. Conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

Coût de la formation : 60 €

(règlement à retourner à la Fédération avec le bulletin d'inscription ci-joint).

Déjeuner : il sera pris en commun le mercredi 21/03/2018 et le jeudi 22/03/2018 (12 € environ à régler sur place).

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION GARDE-CHASSE PARTICULIER

Je soussigné (Nom, prénom, adresse, téléphone, email)

.....

participera à la FORMATION GARDE-CHASSE PARTICULIER qui se tiendra sur 2 jours ½ les :

- Mercredi 21/03/2018 (8h00 - 18h00)
 Jeudi 22/03/2018 (8h00 - 18h00)
 Vendredi 23/03/2018 (8h00 - 12h00)

Ci-joint un chèque de 60 €.

À, le (Signature)

Formation piégeage 2018

Les personnes désirant devenir piégeurs agréés (par le Préfet) doivent suivre une formation de deux jours (théorique et pratique) dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine. La prochaine session de formation aura lieu les vendredi 15 et samedi 16 juin 2018.

Un dossier complet d'inscription vous sera envoyé par retour de courrier, à la réception par la FDC35 du coupon de préinscription. Tarifs : 45 € pour les adhérents à la FDC 35 (validation 35). Autres : 70 €. Joindre votre chèque à l'ordre de FDC35.

PRÉINSCRIPTION À LA FORMATION PIÉGEAGE

15 ET 16 JUIN 2018

NOM..... Prénom.....

N° de téléphone

Adresse.....

.....

Mail.....



Fédération : comptes de résultats et bilan

Compte de résultat 2016/2017 - Fédération

Intitulés	Budget 2016/2017	Réal. 2016/2017	Réal. 2015/2016
CHARGES			
Achats	81 950	90 355	116 182
Services extérieurs	66 550	70 839	78 721
Autres services extérieurs	343 690	375 899	336 031
Impôts et taxes	45 591	51 733	50 617
Charges de personnel	747 471	766 467	774 311
Autres charges de gestion courante	27 300	19 165	28 885
Charges exceptionnelles	0	20 596	-6 214
Dotations amortissements	215 852	240 906	211 697
Impôts sur les bénéfices	15 600	15 537	22 528
TOTAL CHARGES	1 544 004	1 651 497	1 612 759
PRODUITS			
Prestations et autres produits	428 215	473 275	483 499
Subventions fonctionnement	5 000	45 537	17 313
Cotisations fédérales et autres	1 026 120	1 032 272	1 041 583
Produits financiers	65 000	95 250	85 298
Produits exceptionnels	13 400	48 567	42 798
Reprise sur amortissements et provisions	0	1 738	0
Transfert de charges	13 000	8 062	15 288
TOTAL PRODUITS	1 550 735	1 704 702	1 685 778
RESULTATS	6 731	53 205	73 020

Compte de résultat 2016/2017 - Dégâts

Intitulés	Budget 2016/2017	Réal. 2016/2017	Réal. 2015/2016
CHARGES			
Achats	189 835	261 817	121 411
Services extérieurs	825	1 119	946
Autres services extérieurs	199 469	208 859	176 086
Subventions accordées	1 500	2 195	1 415
Dotations amortissements	3 265	3 263	3 263
Impôts sur les bénéfices	1 200	1 282	1 619
TOTAL CHARGES	396 094	478 535	304 740
PRODUITS			
Bracelets et autres activ. annexes	328 710	348 750	243 170
Subventions fonctionnement	29 000	32 272	31 350
Produits financiers	5 000	5 132	4 747
Produits exceptionnels	0	502	1 932
TOTAL PRODUITS	362 710	386 656	281 200
RESULTATS	-33 384	-91 879	-23 541

Bilan au 30 juin 2017

ACTIF	Fédération	Dégâts	Cumul
Immobilisations incorporelles	703		703
Immobilisations corporelles	2 020 633	4 343	2 024 976
Immobilisations financières	9 675		9 675
Total de l'actif immobilisé	2 031 011	4 343	2 035 354
Stocks	22 108	1 130	23 238
Avances et acomptes versés sur commande	24 567		24 567
Créances et comptes rattachés	17 517	10 933	28 450
Autres créances	19 076		19 076
Charges constatées d'avance	48 200	27 410	75 610
Valeurs mobilières de placement	2 693 491	150 000	2 843 491
Disponibilités	771 106	174 644	945 750
Total actif circulant & disponibilités	3 596 065	364 117	3 960 182
TOTAL DE L'ACTIF	5 627 076	368 460	5 995 536
PASSIF			
Fonds propres	314 001		314 001
Réserves	4 490 721	167 460	4 658 181
Subvention d'investissement (Water)	299 047		299 047
Résultat	53 204	-91 878	-38 674
Total des fonds associatifs	5 156 973	75 582	5 232 555
Compte de liaison	-53 146	53 146	0
Provisions	147 334		147 334
Dettes	265 080	84 057	349 137
Produits constatés d'avance	110 835	155 675	266 510
TOTAL DU PASSIF	5 627 076	368 460	5 995 536

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA FÉDÉRATION

Le résultat ressort à 53 k€ contre 73 k€ en 2016. Cette baisse de 20 K€ s'explique par :

Augmentation des ressources de fonctionnement de 15,5 K€

- Ressources externes
 - 1) Projet Nature 2017 (Conseil Régional) +26 k€
 - 2) Projet Agrifaune +26 k€
 - 3) Subvention agence de l'eau +3 k€ (acquisitions terrains marais de Chateauneuf)
- Ressources propres
 - 1) Baisse des ventes diverses -38 k€ (bois, faisans...)
 - 2) Progression de la refacturation à la section dégât (+29 k€)
 - 3) Baisse de 12 k€ des cotisations (diminution en nombre des validations)

116 validations départementales en moins et 37 validations nationales en moins - Les cotisations fédérales représentent 62% des ressources totales
- Autres produits
 - 1) Hausse des produits financiers due à la hausse des taux de rendement des DAT

Les charges de fonctionnement augmentent de 35,3 K€ + 12 701 k€ de charges de fonctionnement + 22 660 k€ de dotations aux amortissements

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

- Charges externes (+ 51 K€)
- Les principales augmentations concernent
- honoraires (audit social) 13 k€
 - frais actes notariés 23 k€
 - frais de déplacement 3 k€
 - cotisations 6 k€
 - Charges de personnel (48 % des charges globales)
- Pas de variation significative (- 0,4%)
- Après correction de l'indemnité conventionnelle de n-1, la hausse réelle est de 2,3%
- Cette progression correspond à l'embauche d'un ingénieur en octobre 2016 (compensation par la subvention du Conseil Régional)

- Autres
- Les charges exceptionnelles correspondent à des amendes et pénalités - Impôt sur les produits financiers pour 15 k€€

CHARGES D'AMORTISSEMENT

Les dotations aux amortissements sont en progression de 22 660 €

ANALYSE DES RÉSULTATS DÉGÂTS

Le compte de résultat propre aux dégâts se solde par un résultat négatif de 91,8 k€ contre 23,5 k€ au 30/06/2016

La perte s'analyse principalement ainsi :

- Évolution des ressources
 - Augmentation de la vente des bracelets : + 107,2 k€
 - Effets volumes +28,5 K€
 - Effets prix +78,7 K€
 - (+15€ bracelet sanglier, +5€ bracelet Chevreuil, + 10€ bracelet Cerf)
- Évolution des charges
 - Augmentation des indemnités aux agriculteurs (+ 137 k€ contre une diminution de 64 k€ en n-1)
 - Hausse des prestations du personnel facturées par la FD



Élections à l' UNUCR

Pour cette saison, deux nouveaux conducteurs sont disponibles en Ille-et-Vilaine pour rechercher vos animaux blessés: Charles DESAIZE habitant Miniac Morvan, prend la relève de son père Karl Desaize décédé au mois de juin dernier, avec sa chienne rouge de Bavière Melba

Des élections ont eu lieu en octobre auprès des adhérents de l'UNUCR35 afin d'élire le remplaçant de Karl Desaize. C'est sa compagne, Sylvaine Blancard, également conductrice de chien de sang, qui prend le relais afin de continuer le travail de Karl.

Conseils à suivre

Concernant le chevreuil, afin d'éviter de blesser un animal pensez à limiter votre distance de tir au plomb à 25 mètres maximum, ne tirez pas les animaux de face ni par derrière. Pour tout grand gibier, si toutefois vous constatez que l'animal a réagi au coup de feu, allez voir à l'endroit du tir. Si vous trouvez des indices (morceaux d'os, de muscles ou de boyaux, gouttes de sang, poils) procédez de la manière suivante :

1. MARQUER l'endroit du tir à l'aide d'une branche ou d'un mouchoir.
2. ARRETER aussitôt les chiens courants, s'il y en a, pour qu'ils ne poussent pas l'animal blessé. Surtout ne pas mettre de chiens courants sur la voie si l'animal n'était pas chassé.
3. NE PAS PIETINER la voie de fuite et ne pas suivre plus de 50 mètres au risque de relever l'animal.
4. APPELER un conducteur de chien de sang agréé dans les plus brefs délais.

Vous pouvez nous contacter pour vos tirs d'affût, d'approche, de battue, tir à l'arc et collisions automobiles. Nous recherchons tous les grands gibiers (chevreuil, cerfs, sangliers, daims).

Notre intervention est totalement **benévole et GRATUITE**.

N'oubliez pas que pour toute recherche réussie et suivant certains critères, la FDC35 rembourse tout ou partie du prix du bracelet.



À gauche, Charles Desaize et sa Rouge de Bavière Melba et à droite, Thierry Gilbert et son teckel Max

Coordonnées des conducteurs de chien de sang agréés en Ille-et-Vilaine pour la saison 2017-2018 UNUCR/ARGGB

BLANCARD Sylvaine (Déléguee)	06 17 44 29 55
BRARD Sébastien - Ercé en Lamée.	06 13 72 52 72
COQUEUX Mikaël - St Erblon	06 83 21 42 86
DE LA RIVIERE Lucie - Fougères	06 68 37 78 97
DESAIZE Charles - Miniac Morvan	06 62 59 19 13
GILBERT Thierry - St Aubin du Cormier	06 21 87 25 35
PERRY Frédéric - Bréal sous Montfort	06 47 25 16 55
POSTOLLEC Ludovic - Laillé	06 33 27 14 63

Hunting (world) companies

La chasse ? C'est leur vie. Parfois même, dans des conditions extrêmes, une forme de survie.

Tous en ont fait leur métier. Ils sont guides, explorateurs, voyageurs, directeur de magasin, responsable de territoire, traqueurs... Ce sont des professionnels. Parfois connus, toujours reconnus.

De l'Afrique du Sud à L'île Maurice, de l'Occitanie à la Catalogne, de l'Ecosse à l'Angleterre, de la Bretagne à l'Alsace, de la République Tchèque à la Slovaquie, ces pros de la chasse partagent un même point commun : Ils testent au quotidien nos vêtements et sont les meilleurs ambassadeurs de notre marque.

Leur professionnalisme exigeant illustre à merveille notre signature : « Pour nous les vrais... Les vrais pros »

www.ligne.verney-carron.fr

ProHunt

POUR NOUS LES VRAIS...

CEDSA - Propriétaire de Setter Anglais et adhérent au club

Le Club d'Education Dressage du Setter Anglais d'Ille-et-Vilaine reprendra ses activités le samedi matin 17 mars 2018 à 8h45 et ce jusqu'en juin 2018. Nous vous proposons de vous initier à l'éducation de vos setters anglais : la marche en laisse, sans laisse, le « assis » et le travail du chien à la chasse : la quête, l'arrêt, le rappel, le down, le rapport. Important : Vos setters doivent être inscrits au LOF (certificat de naissance ou pedigree) et vous devez être adhérent au club du setter anglais ou vous engager à le devenir.



10 séances seront organisées les samedis matin. Nous vous proposons un travail sérieux dans une ambiance conviviale. Le Club se situe chez M. Divet Robert - La Genetais à Messac.

L'adhésion est fixée à 55 euros pour l'ensemble des séances. 2 chiens maximum sont autorisés par adhérent.

- Si vous souhaitez être membre bienfaiteur, nous avons créé une carte à 30 euros.

- Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre d'adhérents est limité pour le bon fonctionnement du club. Pour tous renseignements : Loïc MORLAIS, Président - 02.99.44.43.44 Stéphane

SANTO, Secrétaire - 06.61.28.66.67
Le bulletin d'adhésion est à faire parvenir au Trésorier, avec le chèque à l'ordre du CEDSA 35, à l'adresse suivante :

Monsieur Gérard GARRAULT
(02.99.49.04.38), 4 Avenue des Vallons,
35680 Louvigné de Bais.

CEDSA BULLETIN D'ADHÉSION

NOM.....	► PREMIER CHIEN
Prénom.....	Nom et date de naissance
Adresse.....	Tatouage ou puce.....
.....	N° LOF
.....	► DEUXIÈME CHIEN
N° de téléphone.....	Nom et date de naissance
Mail.....	Tatouage ou puce.....
.....	N° LOF

Chasse sous Terre 35

L'Association « Chasse sous terre 35 » met à disposition sur le site de la Fédération de chasse 35, la liste des adhérents, que vous pouvez contacter pour les chasses sous terre. Ce sont des veneurs, signataires de la charte au niveau nationale, résidant

sur le département. L'association rappelle aux adhérents que la cotisation 2018 peut être versée dès janvier, règlement à envoyer au président : Daniel Pinsard. À toutes et à tous, elle souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2018.



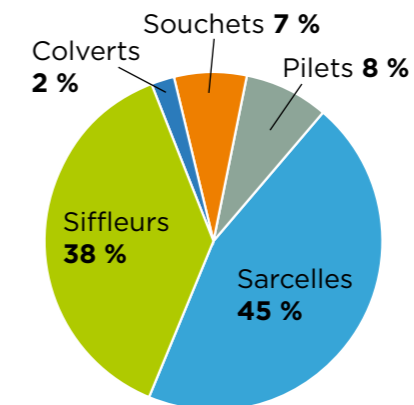
ACGEIV Récolte d'ailes Saison 2016 - 2017

Depuis la mise en place du protocole « lecture d'ailes » par l'ISNEA, la FNC l'ANCGE, et l'A.C.G.E.I.V participent activement à la collecte et à l'analyse des ailes des oiseaux prélevés.

Cette Etude, mise en place par l'ISNEA, la FNC et l'ANCGE, a permis pour la saison dernière de récolter plus de 17 000 ailes au niveau national. Cette étude permet aux sauvagins de s'intéresser toujours plus aux espèces et à leurs dynamiques. Nous collectons des données réelles de terrain qui permettront de pérenniser la chasse au gibier d'eau.



Pour la saison 2017 - 2018, l'ACGEIV va de nouveau participer activement à cette étude avec la volonté de toujours en faire plus. Pour cela, une formation a été animée par Olivier BERTHOLD, responsable au niveau national de cette campagne afin de former de nouveaux lecteurs d'ailes. Lors de cette journée de formation, 126 ailes déjà récoltées ont été lues et analysées par les 8 nouveaux lec-



La participation des chasseurs du département est à mettre en avant sur le Domaine Public Maritime, mais aussi dans les autres zones de chasse du département.

Pour la saison 2016 - 2017, ce n'est pas moins de 613 Ailes qui ont été collectées par les chasseurs du département et analysées afin de déterminer le sexe et l'âge des oiseaux prélevés.

Quelles Ailes ?

L'espèce la plus représentée dans les analyses est la sarcelle d'hiver avec 277 ailes analysées, suivie de près par le siffleur, 235 ailes récoltées. Les autres espèces, moins représentées dans la lecture sont le Pilet (47) le Souchet (43) le Colvert (10) et le Chipeau (1).

teurs en Ille-et-Vilaine, et de nouvelles formations seront organisées afin de satisfaire les demandes des adhérents qui souhaitent développer leur intérêt cynégétique.

L'ACGEIV remercie tous les membres ayant participé à la récolte d'ailes lors de la saison dernière et vous encourage à renouveler cette opération pour cette saison afin de faire évoluer au mieux notre passion commune. Le but, cette saison, est de collecter davantage d'ailes provenant des différents endroits où se pratique la chasse du gibier d'eau dans le département.



Des enveloppes et des congélateurs sont à votre disposition

- Au Bist'roz, 5 place de l'église à (35610) ROZ SUR COUESNON,
- Au siège de la FDC 35.

Pour toutes informations concernant la récolte d'ailes, n'hésitez pas à nous contacter.

- Maxence Porteu de la Morandière, Administrateur ACGEIV en charge de la récolte d'Ailes
MAIL : porteu_maxence@hotmail.fr
- Christian AVRIL, Secrétaire ACGEIV
- Gregory CONTIN, Président



Association Départementale des Piégeurs Agrés d'Ille-et-Vilaine

Une équipe de 15 membres (Conseil d'administration) se relaie sur l'ensemble du département, divisé en 5 secteurs principaux : Chacun sur son territoire reste à l'écoute de l'adhérent et lui apporte conseils et informations si nécessaire. Affiliée à l'UNAPAF (Union Nationale des Associations de Piégeurs Agrés de France) l'association est renseignée systématiquement de toute modification juridique ainsi que l'évolution des gros dossiers concernant l'activité piégeage.

Ces informations sont retransmises par mail par l'intermédiaire du Président local Alexis Hoguet et font aussi objet d'articles d'actualité commentés dans la revue *Le Journal des Piégeurs* là où chaque adhérent peut être abonné.

Contact : Hoguet Alexis 53 Les places
35480 Guipry-Messac - Tél : 06.80.20.01.56
alexis.hoguet@orange.fr

SECTEUR 2 - NORD



Jean-Claude Houitte



Pierre Phalipon

SECTEUR 4 SUD-OUEST



Alexis Hoguet



Yannick Le Helloco



Pierrick Bertrand



Jean-Claude Soyer



Gerard Vaillant



Joseph Glo

SECTEUR 3 - NORD-EST



Alain Le Dreau



Christian Legonin



Patrick L'Hopitaliser



Patrick Riot

SECTEUR 5 - SUD-EST



Michel Poirier



Jean-Yves Croyal

SECTEUR 1 - OUEST



Michel Armengaud



2^e FORUM

de la Chasse sur
le DPF d'I-&-V

7-11-2017 - Redon



De gauche à droite, Mme Anne Gallo, vice-présidente chargée du tourisme, du patrimoine et des voies navigables de la Région Bretagne accompagnée de M. Gardan directeur délégué des voies navigables, Mme Véronique Veron, responsable patrimoine et usages des voies navigables et Hugues Lefranc, chargé de mission au Marais Noir de St-Coulban (anciennement Châteauneuf). Une illustration d'un public attentif aux différents exposés lors de ce 2^e Forum.

Ce 2^e Forum de la chasse sur le Domaine Public Fluvial de la Région Bretagne s'est de nouveau déroulé à Redon. Redon, ville située au carrefour des voies navigables de l'Ouest, confluence de la Vilaine et de l'Oust.

Quelle meilleure image de cette confluence pour un point de rencontre, d'échanges et de partages autour de notre passion commune : la chasse au gibier d'eau ! Mme Véronique Veron a ouvert ce 2^e Forum, relayée par une allocution de Mme Anne Gallo, vice-présidente de la Région Bretagne, qui s'inscrivait dans un esprit constructif et fortement intéressé par nos différentes actions de gestion cynégétique sur le Domaine Public Fluvial de la Région Bretagne.

Bilan de la saison 2016-2017

Après un été et une période de faibles précipi-

tations qui nuit au stationnement des oiseaux d'eau, le coup de froid à la fin décembre et au début janvier a fait bouger les oiseaux et de ce fait nous a permis d'effectuer de belles passées aux canards. Sur l'ensemble des départements, le colvert représente 85% du tableau, suivi de la Sarcelle d'hiver avec 13%, les souchets, chipeaux, siffleurs, etc, complétant le 2% restant. A noter le prélèvement d'une Oie cendrée sur la Bassin de l'Oust. Quant à la régulation des espèces invasives, qui est le reflet de «notre inscription dans le service» est toujours aussi actif, avec 25% de captures supérieures à la saison passée.

Deux nouvelles interventions

M. Cyril Lejas, dans un esprit concis, nous a exposé le rôle de la FGDOM spécialisée dans la lutte contre les organismes nuisibles - animales

ou végétales. Un échange autour des problèmes rencontrés et les solutions apportées... Puis Mme Gaëlle Namont, chargée des projets territoriaux de la Région Bretagne, a introduit le projet du Marais Noir de St-Coulban (ex Châteauneuf), prolongé par l'intervention de M. Hugues Lefranc chargé de mission sur ce marais, qui nous a fait partager, avec la passion que nous lui connaissons, le fruit des inventaires de cette biodiversité remarquable.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes présentes : un public composé d'acteurs de la nature, passionnés de chasse et de pêche, mais aussi des représentants de nos institutions : DDTM, ONCFS, FRCB et représentants des FDC de la Région Bretagne.

Pierre Letort

ARMES

• Vends fusil Mercurey Mansart
Calibre 12 superposé - canon
0.70 embouts interchangeables état neuf prix 600 €
Tél : 06.43.16.82.11

• Vends Fusil superposé Cal 12
chambre 76 Bon état marque
Luigifranchi Falconnet TBE
300 €
Tél : 02.99.08.56.26

• Vends carabine express 8X57
jrs excellent état; équipée
point rouge.
Tél : 06 89 30 62 31



DIVERS

• A vendre plumeuse très peu
servie. Prix neuf 400€
vendue 200€
Tél : 06.83.22.78.59

Chasse à louer 250 ha Rannée
35190 - Demande de notice à :
hugues.seynave@gmail.com
Tél : 06.68.28.89.29



RÉVÉLER LA VALEUR CACHÉE DES MILIEUX NATURELS
Une brochure passionnante sur les nombreux bénéfices de la chasse

Bénéfices et apports de la chasse aux chasseurs : les motivations de la pratique de la chasse, l'acquisition de compétences et de connaissances, l'impact sur le bien-être, la venaison : les motivations de la consommation de gibier.

Bénéfices et apports de la chasse à la société : les bénéfices sociologiques : vecteurs de cohésion sociale et de partage, sur le terrain, un brassage sociologique sans précédent, la venaison : le partage au cœur de la découverte de plats conviviaux, l'animation territoriale, la transmission et l'éducation à la nature.

Bénéfices pour les autres acteurs des écosystèmes : les bénéfices pour les activités économiques, les apports de la chasse aux activités en milieu naturel.

Services environnementaux : les apports de la chasse à la nature.

Les chiffres par écosystème. Un monde sans chasse. À quel prix ?

> Brochure en téléchargement sur le site
www.fdc35.com, rubrique A LA UNE



Château du Val (35)

Domaine privé, chasse devant soi, faisan vénéré, bécasse, canard, perdrix. Ambiance conviviale, idéal groupe de 4 à 6 fusils. Hébergement sur place. Tél. 06.68.34.36.14



Spécialiste lapins de garennes, repris en parc, garanties sanitaires, livraison, documentation.
Tél. 06.82.28.12.19



Site exceptionnel, vendis domaine de 18ha chasse et pêche, 2 étangs, maison de 110 m²
Prix : nous consulter. Contact immobilier :
4 place André Récipon 35890 Laillé.
Tél : 02.99.42.38.00

Entraînement chiens courants
enclos 32 ha toute l'année Rougé
à 45 km au sud de Rennes
Tél : 06.81.36.52.09



Votre petite annonce 10€

avec Chasser en Ille-et-Vilaine pour

Elle comporte 5 lignes La ligne supplémentaire sera facturée 2,50 € - La mention « s'adresser au journal » sera facturée 5 € - Pour les professionnels 30 € les cinq lignes et 8 € la ligne supplémentaire

Nom:
Adresse:
Commune:
Code Postal:
Tél.:

Votre petite annonce doit nous parvenir par courrier à :
FDC 35 - Beaugard, 35630 Saint Symphorien
avec un chèque libellé à l'ordre de :
la Fédération Départementale des Chasseurs 35

Les secrets des Keranlouan



Patrick Morin est un éleveur d'épagneuls bretons renommé en Europe. Il produit des chiens d'arrêt à Callac : les Keranlouan, qui remportent de nombreux titres en France, en Italie et en Espagne. *"Depuis que j'ai pris conscience que les chiens sont des êtres sensibles, intelligents, je n'ai pas cessé d'être attentif à leur comportement, pour mieux les comprendre. J'ai élaboré une nouvelle méthode d'éducation du chien qui lui permet d'exprimer tout son potentiel. Je ne dresse pas, mais assure une initiation de base du chiot que je mets très tôt en contact avec la nature. Ainsi, je donne à mes épagneuls l'envie d'obéir en me servant de leurs qualités naturelles.*

"À travers ce livre, je souhaite partager mon expérience et mes connaissances, vous transmettre ma méthode. Je vous confie mes secrets afin de contribuer au

plein épanouissement de votre chien à vos côtés."

Cet ouvrage passionnant est riche de conseils avisés sur l'éducation ou le dressage du chien. Patrick Morin vous aide à analyser les réactions de votre chiot et vous guide avec beaucoup de pédagogie dans les gestes et attitudes qu'il convient d'adopter, tout en développant une belle complicité avec l'animal.

Le livre de 208 pages, illustrées de belles photos d'épagneuls bretons, est disponible aux Editions Récits au prix de 19,50 € + 3,90 € (frais de port) = 23,40 €.

Commande possible en ligne sur www.vosrecits.com ou par courrier avec votre règlement à : Editions Récits, 20 les Yeux des Rays, 22150 Langast.

S'équiper

Partager

Voyager

Rencontrer

Prochain rendez-vous
06 au 09 avril
2018

PARC DES EXPOSITIONS
L'ÎLE L'AUMÔNE
ALLÉE DES ÎLES ÉRIC TABARLY
78200 MANTES-LA-JOLIE

▶ Autoroute A13 sortie N°11 /



Salon de
la Chasse
et de la Faune Sauvage

www.salondelachasse.com / +33 (0)1 34 78 98 47